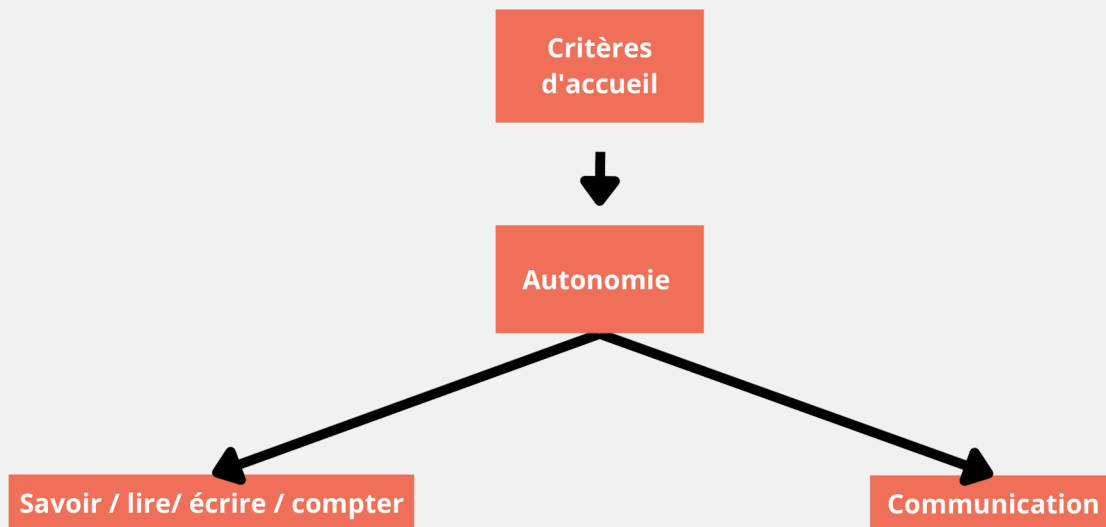




L'ULIS AU LYCÉE PROFESSIONNEL

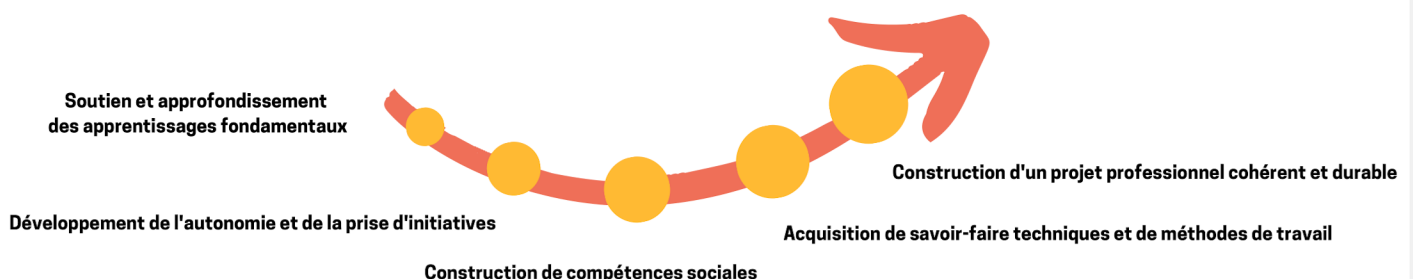
- Chaque jeune est affecté au titre de l'ULIS Pro par notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
 - L'élève est inscrit dans une classe de référence de l'établissement (niveau CAP le plus souvent).
 - Il est régulièrement amené à rejoindre la salle du dispositif pour répondre à ses besoins éducatifs particuliers.
- Le dispositif ULIS Pro du lycée, depuis 2007, accueille chaque année une douzaine de jeunes, avec le soutien d'un Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (AESH).

AU LYCÉE SAINT-VINCENT DE PAUL



UN DISPOSITIF DYNAMIQUE POUR LA CONSTRUCTION DU PARCOURS DE L'ÉLÈVE EN SITUATION DE HANDICAP

Le projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève prévoit directement une insertion professionnelle en milieu ordinaire ou en milieu protégé (Entreprise Adaptée ou ESAT).



Au terme de la scolarité est visée l'obtention d'une certification professionnelle (CAP) ou la délivrance d'une attestation de compétences professionnelles permettant la poursuite du processus de formation ou l'accès au monde professionnel.

Afin de préparer l'entrée dans le monde du travail, une demande de RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) peut être faite auprès de la MDPH.

Elle permet d'ouvrir des droits spécifiques et de bénéficier d'aides individualisées lors de la recherche d'emploi et pour l'adaptation du poste de travail le cas échéant.

UNE ORGANISATION ET UN FONCTIONNEMENT COHÉRENTS, COORDONNÉS PAR UN ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ, TITULAIRE DU CAPPEI

L'élève inscrit au titre de l'ULIS Pro est scolarisé dans sa classe de référence et suit :

En classe ordinaire

La totalité des cours dispensés en CAP :

- CAP EPC (Employé Polyvalent du Commerce)
- CAP ATMFC (Agent Technique en Milieux Collectif et Familial)

ou un emploi du temps personnalisé et aménagé selon ses besoins et ses différentes prises en charge (SESSAD, CMPP, ...)

Au sein du regroupement

Un suivi hebdomadaire inscrit à l'emploi du temps afin de soutenir ses apprentissages :

- accompagnement personnalisé et méthodologie
- aide aux devoirs

L'élève participe ainsi aux cours de la section concernée et bénéficie d'un temps en ULIS et/ou d'un accompagnement par l'AESH du dispositif.

Les stages et Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) permettent de définir progressivement le projet de chaque jeune. Il y a 2 sessions de PFMP par an. Leur recherche incombe essentiellement à l'équipe pédagogique, mais l'élève et sa famille peuvent y être associés. Les bilans sont réalisés par un membre de l'équipe enseignante, parfois associé à un éducateur spécialisé.



**SAINT
Vincent
DE PAUL**
LYCÉE PROFESSIONNEL
& TECHNOLOGIQUE

LYCEE PROFESSIONNEL & TECHNOLOGIQUE SAINT VINCENT DE PAUL

8 Bd du Général de Gaulle, 60000 Beauvais

secretariat@st-vincentdepaul.fr

03 44 11 16 00



SCANNEZ MOI

Retrouvez-nous sur

